

Certificat de Qualification Professionnelle Maintenance des installations automatisées **CQP MIA**

Objectif

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées à la fonction d'agent de maintenance.

Programme

Thème 1 : Tronc commun métiers de la sécurité

- Connaissance de la loi du 12/07/1983 et ses décrets d'application.
- Connaissance et mise en oeuvre des dispositions du Code Pénal et Civil.
- Savoir rendre compte par oral et écrit aux services de Police et de Gendarmerie.
- Gestes élémentaires de premiers secours et gestion des situations conflictuelles.

Thème 2 : Formation complémentaire MIA

- Connaissance de l'activité « logistique des valeurs ».
- Connaissance des fonctionnalités des installations automatisées.
- Méthodologie et procédures opérationnelles de la gestion d'un A.B.
- Méthodologie et procédures opérationnelles de maintenance de 1^{er} niveau.
- Maîtrise pratique et sécurité d'intervention sur partie électrique Habilitation BS BE.
- Conduite à tenir en cas d'agression et sur le contrôle de site.

Examen de validation CQP

Public concerné

Toute personne souhaitant intégrer le métier d'agent de maintenance (Gabiste).

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Durée de la formation

107 heures.
(70% théorique, 30% pratique)

Prérequis d'accès à la formation

À présenter **obligatoirement** le 1^{er} jour :

- L'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS en cours de validité. **Sans cette autorisation, vous ne serez pas admis à la formation, ou le cas échéant votre Carte Professionnelle.**
- Une pièce d'identité.
- Si financement Pôle Emploi : accord de prise en charge de financement Pôle Emploi AIF signée par Pôle Emploi (sans quoi l'acceptation d'entrée en formation sera refusée).
- Stylo et bloc note.

Validation des acquis

Compétences validées par un examen en présence d'un jury.

Pour plus d'informations : contact.formation.securite@fiducial.net